



## DÉCISION

N° : 2024-118

Exécutoire le : 29 MAI 2024

Publiée / Notifiée le : 29 MAI 2024

Visée le : 29 MAI 2024

### MARCHES PUBLICS

#### Contrat n°24030

#### Prestation de médiation- sécurité sur la Base de Loisirs des Mottets (Viviers-du-Lac) Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le contrat n°24030 relatif à la mise en œuvre d'interventions de sécurité et de médiation sur le site la base de loisirs de Mottets gérée par Grand Lac pour une durée de 7 mois, non renouvelable.

Le montant maximum du contrat est de 33 000 € HT.

Le titulaire retenu pour ce contrat est l'entreprise Protection Gardiennage Sécurité Privée domiciliée 19, rue de Saint Gratien, 93800 Epinay-sur-Seine.

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire du contrat.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine, intercommunal et gens du voyage  
le 28/05/2024 15:53:26



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2024-118 relative au contrat n.24030 : Prestation de médiation-sécurité sur la Base de Loisirs des Mottets (Vivier-du-Lac) - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 29/05/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 29/05/2024

---

**Numéro de l'acte :** dec694 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240528-dec694-CC

---

**Date de décision :** 28/05/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats  
1.4.2. Convention et avenant (document contractuel)  
1.4.2.3. Autres